



RÉSULTATS ANNUELS 2023

HARMONIE MUTUELLE MAINTIEN SON ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE ET APPROFONDIT SON ACCOMPAGNEMENT EN PRÉVENTION, SANTÉ ET PRÉVOYANCE

Paris, le 08/04/2024 – Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV et entreprise mutualiste à mission, dresse le bilan de sa performance économique pour l'année 2023, à travers des résultats consolidés intégrant ses principaux métiers : la prévention, la santé et la prévoyance. Son modèle d'accompagnement intégré, fondé sur trois piliers, permet à Harmonie Mutuelle d'offrir une couverture globale à l'ensemble de ses adhérents et entreprises clientes.

Les résultats présentés dans une vision consolidée¹ attestent de la solidité économique et financière d'Harmonie Mutuelle, confirment sa position de leader en santé et confortent son positionnement en prévoyance et prévention. Enfin, l'exercice 2023 a permis à la mutuelle de renforcer les engagements pris dans le cadre de son plan stratégique, Impact(s) 26, pour accroître son impact positif aussi bien en matière économique, sociale qu'environnementale.

CHIFFRES CLÉS

Indicateurs généraux :

(Résultats du rapport consolidé)

- **Près de 5 M** de personnes protégées dont **235 000** bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire
- **88 700** entreprises clientes
- **50** branches professionnelles
- **150 000** entrepreneurs accompagnés

Santé financière et économique :

(Résultats du rapport consolidé)

- **4,1 Md€** de chiffre d'affaires cumulé dont **3 Md€** en santé et **1,1 Md€** en prévoyance (+5 % par rapport à 2022)
- Les contrats collectifs représentent **59 %** du chiffre d'affaires
- **28 M€** de résultat net
- **13 Md€** de total de bilan comptable

Redistribution et gestion :

- **82,7 %** de taux de redistribution en santé

¹ Le rapport consolidé intègre les comptes Harmonie Mutuelle et de ses deux filiales : Mutex SA et Harmonie Mutuelle Lieux de Vie. La combinaison de l'ensemble des comptes est effectuée à l'échelle du Groupe VYV.

- **17,11 %** de frais de gestion en santé (vs 17,33 % en 2022)
- **250 %** de ratio de solvabilité² pour Harmonie Mutuelle
- **17 740** adhérents ont sollicité l'action sociale pour l'accès aux soins et le maintien des droits en complémentaire santé dont plus de **5 000** ont bénéficié d'une aide financière pour un montant de plus de **3,2 M€**

Indicateurs sociaux :

- **Près de 5 000** salariés Harmonie Mutuelle
- **274** alternants
- **7,3 %** de travailleurs en situation de handicap
- **97/100** d'indice d'égalité professionnelle femmes / hommes

UNE SANTÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE SOLIDE

Dans un contexte général de hausses des consommations médicales et des arrêts de travail, **Harmonie Mutuelle** parvient à maintenir son **équilibre économique** en 2023 et présente des résultats attestant de sa **santé économique et financière**, sur la base **d'un premier rapport consolidé sur son périmètre d'activité principal** :

- Elle franchit ainsi, sur son périmètre consolidé, les **4 Md€ de chiffre d'affaires cumulés en santé et prévoyance** dont **une part croissante provient des contrats collectifs** (59 %) ;
- Harmonie Mutuelle réalise près de **3 Md€** de chiffre d'affaires en santé ;
- Elle réalise un chiffre d'affaires en prévoyance de **1,1 Md€**, en hausse de 9 % par rapport à 2022 ;
- Elle réalise **plus de 28 M€ de résultat net** en 2023 (vs 19M€ en 2022) ;
- Le bilan comptable à hauteur de **13 Md€**, dont 1,8 Md€ de fonds propres, atteste de la **solidité financière** d'Harmonie Mutuelle et de ses filiales, et témoigne de sa capacité à assurer les risques sur le long terme.

Harmonie Mutuelle affiche par ailleurs un **taux de redistribution en santé à hauteur de 82,7 %** (vs 81,9 % en 2022). Pour rappel, Harmonie Mutuelle est le seul assureur français à s'être fixé un taux de redistribution minimum en santé de 80 %³.

Quant aux **frais de gestion en santé** d'Harmonie Mutuelle, ceux-ci ont **poursuivi leur baisse, en 2023, pour atteindre 17,11%**, versus 17,33 % en 2022.

« Grâce à la mobilisation quotidienne de l'ensemble de nos équipes, salariés comme élus, et à la confiance que nous accordent nos adhérents et entreprises clientes, nous avons su confirmer, en 2023, notre position de leader en santé et conforter notre positionnement en prévoyance et prévention. En 2024, nous continuerons à promouvoir l'idée que la santé est un bien commun qui doit être appréhendé et préservé, à la fois de manière collective et individuelle. Pour ce faire, nous accélérerons encore notre engagement en faveur de la prévention en prévoyance et en santé, notamment à travers la lutte contre la sédentarité et la promotion de l'activité physique et sportive auprès des Français. », déclare **Catherine Touvre**, directrice générale d'Harmonie Mutuelle.

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ EN PRÉVENTION, SANTÉ ET PRÉVOYANCE

Depuis début 2022, **Harmonie Mutuelle déploie son plan stratégique Impact(s) 26, en cohérence avec celui du Groupe VYV – VYV 2025** –, et réaffirme son ambition de devenir un acteur majeur aussi bien en santé qu'en prévoyance et prévention.

Pour ce faire, elle renforce, en 2023, l'accompagnement proposé autour de ses 3 métiers cœur et **accélère la multi-protection** de ses adhérents, à travers des solutions en prévoyance, en assurance vie, en épargne-retraite et des services en prévention. Ce panel élargi et diversifié de solutions et de services, déployés aussi bien par Harmonie Mutuelle, que par sa filiale Mutex ou par le Groupe VYV, est un patrimoine commun que la mutuelle met au service de l'ensemble de ses adhérents et entreprises clientes.

En 2023, Harmonie Mutuelle poursuit également le développement de solutions dédiées en épargne-retraite, une dynamique qu'elle amplifiera dans les années à venir.

² Le ratio de solvabilité permet d'estimer la capacité de remboursement d'une entreprise en cas d'aléa. Il s'obtient en divisant les capitaux propres de l'entreprise par le capital requis pour lui permettre de faire face à un événement financier défavorable. Pour respecter les normes prudentielles en vigueur (« Solvabilité II ») et rendre compte de sa santé financière, un assureur doit disposer d'un ratio de solvabilité supérieur à 100 %.

³ Une décision adoptée par la mutuelle, en 2020, par les représentants, élus, des adhérents à l'occasion de son Assemblée Générale annuelle.

L'année 2023 aura par ailleurs été marquée par une progression du déploiement des solutions de prévention en milieu professionnel, avec plus de **600 entreprises accompagnées** dans ce domaine, en 2023, soit plus de **180 000 salariés** (versus près de 400 entreprises accompagnées, en 2022, soit 60 000 salariés).

« En 2023, nous avons tenu le cap malgré une hausse continue des dépenses de santé. Nous poursuivrons en 2024, avec l'appui du Groupe VYV, la diversification de nos offres et services afin de toujours rester au plus près des besoins de nos adhérents, de nos entreprises clientes et des branches professionnelles. Plus que jamais, notre collectif se mobilise pour soutenir, accompagner et protéger nos près de 5 millions d'adhérents, à chaque étape de leur vie. Cette énergie nous permet d'aborder la deuxième phase de notre plan stratégique Impact(s) 26 avec confiance et ambition. », ajoute **Thomas Blanchette, président d'Harmonie Mutuelle**.

UN IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RENFORCÉ

Convaincue qu'agir sur les facteurs sociaux et environnementaux permet d'améliorer la santé du plus grand nombre, Harmonie Mutuelle s'est attachée à approfondir, en 2023, ses engagements en matière sociale et environnementale. En 2022, Harmonie Mutuelle s'est dotée d'une stratégie climat ambitieuse en se fixant pour principal objectif de réduire de 48,2 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. En 2023, elle a renforcé ses engagements environnementaux en accélérant **la décarbonation de son portefeuille d'investissements**. Les émissions totales de gaz à effet de serre induites du portefeuille Harmonie Mutuelle représentent ainsi **152 757 tCO2 en 2023** versus **272 058 tCO2 en 2019**, soit une **diminution globale de 44%**.

En matière sociale, Harmonie Mutuelle a protégé, en 2023, près de **5 millions de personnes, 88 700 entreprises clientes** et **150 000 entrepreneurs**. Elle a également permis de **maintenir l'accès aux soins** et aux **droits en complémentaire santé** en accordant plus de **3,2 M€ d'aides financières** à plus de **5 000 adhérents en difficulté**, au titre de l'action sociale. Elle continue également à accompagner et suivre plus de **235 000 bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire**. Enfin, à travers le fonds Harmonie Mutuelle Emplois France, la mutuelle a contribué à **créer et sauvegarder des emplois, dans les territoires**, en apportant un **soutien financier** à plus de **300 entreprises**, dont **64 % de TPE et de PME**.

Entreprise à impact, Harmonie Mutuelle prolonge également son action à travers sa **Fondation d'entreprise** dont l'action a été réorientée, pour les 4 ans à venir, sur un sujet en cohérence avec sa **raison d'être** : développer la capacité individuelle et collective pour concourir à un meilleur état de santé globale. Avec l'appui de son Conseil Scientifique, la Fondation d'entreprise d'Harmonie Mutuelle a notamment choisi de **lutter contre la sédentarité**.

L'intégralité des rapports publiés seront consultables en ligne sur le [site d'Harmonie Mutuelle](#).



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de 88 700 entreprises et de 150 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif. Elle les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Ses solutions assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de liens sociaux et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et environnementales, Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de soins, de prestations en santé et de placements alimentant l'économie réelle) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques en santé.

L'engagement de notre collectif de près de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien, au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

Harmoniemutuelle.fr 



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV, 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV et ses maisons œuvrent au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 77 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, 5 200 collectivités territoriales et 17 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec plus de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV a fait du droit à la santé sa raison d'agir et défend ainsi une santé accessible à tous, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2022, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de plus de 10 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,6 milliards d'euros dont 5,8 milliards d'euros de cotisations santé et 1,6 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2022, le volume d'activité consolidé généré s'élevait à 2,4 milliards d'euros.



www.groupe-vyv.fr



CONTACTS PRESSE

Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic vincent.r@tmarkoagency.com 06 95 33 79 11

Mathieu Massimi mathieu.m@tmarkoagency.com 06 12 55 17 07